

Les clauses sociales dans les MARCHÉS PUBLICS



INVITATION FORMATION

CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

8 octobre 2015 à 9h00

La Région de Bruxelles-Capitale est résolument engagée en faveur du développement durable. Les **Clauses sociales dans les marchés publics** font partie intégrante de cette politique. Elles constituent des outils simples et efficaces pour favoriser la formation et l'insertion ou l'intégration socioprofessionnelle via vos marchés de travaux et de services.

SAW-B et Actiris ont le plaisir de vous inviter à une rencontre-formation :

LE 8 OCTOBRE

DE 9h00 à 13h00

BEL – Bruxelles Environnement
(Tour et Taxi)

Avenue du Port 86C à 1000 BXL
(Infos accès : <http://bel.brussels>)

Cette formation est destinée aux pouvoirs adjudicateurs et, plus spécialement, aux chefs de travaux, échevins des travaux et de l'emploi, aux responsables des marchés publics (juristes, etc.), aux chargés de mission développement durable, etc.

Organisée avec le soutien du ministre de l'Economie, cette rencontre technique et orientée vers l'opérationnel comprend :

- **La présentation d'entreprises d'économie sociale** actives dans des secteurs divers en Région de Bruxelles-Capitale ;
- Une **information didactique et juridique sur les clauses sociales et leur intégration dans les cahiers de charges**, présentée par Jean-François Jaminet du cabinet Legal-side. Une intervention illustrée par des exemples concrets, de la jurisprudence, etc. ;
- La **présentation des missions et services de la cellule de coordination clauses sociales**, un partenariat Actiris et SAW-B : par Stéphanie Leclercq et Jean-Luc Bodson ;
- Une séance de **questions-réponses** ;
- Un **lunch convivial**

Cette formation est gratuite.

Inscription souhaitée avant le 1^{er} octobre en cliquant [ici](#).

Pour tout renseignement : Laurence Plumier
0471/46.60.29
l.plumier@saw-b.be

Une rencontre organisée par SAW-B et Actiris
avec le soutien de la Région Bruxelles Capitale

